



**À la suite des récents événements et des nombreuses accumulations de neige tombée et à venir dans la région, le Service de prévention incendie rappelle l'importance de déneiger et tient à attirer votre attention sur des points importants concernant le déneigement de votre toit.**

## Signes apparents



- ▶ Apparition de fissures au plafond, sur les murs et sur le haut des portes.
- ▶ Frottement ou difficulté d'ouverture des portes.
- ▶ Craquements inhabituels dans la maison.
- ▶ Toiture arrondie ou bâtiment affaissé.

**Il est recommandé de vérifier les accumulations de neige régulièrement pour éviter les risques d'effondrement.**

## Déneigez votre toiture en sécurité

- ▶ Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour les toits en pente afin de limiter les dangers de chute.
- ▶ Si vous le faites vous-même, il est recommandé d'utiliser des outils adaptés pour le déneigement.
- ▶ Privilégiez le travail au sol.
- ▶ Avant de grimper sur un toit, assurez-vous que votre échelle est stable et repose fermement au sol.
- ▶ Munissez-vous d'un harnais attaché à un câble solide.



## À faire attention



- ▶ N'approchez **jamais** à moins de trois mètres des fils électriques.
  - ▶ Avant de manipuler un objet long, vérifiez qu'il n'y ait aucun fil électrique à proximité.
  - ▶ Assurez-vous que les veines d'air de votre résidence soient bien dégagées.
- ▶ Assurez-vous qu'à la suite du déneigement, les moyens d'évacuation (portes et fenêtres) ne soient pas obstrués par la neige tombée du toit.



### IMPORTANT

*Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un ou de plusieurs avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone fonctionnels et installés selon le guide du fabricant.*